

SAMEDI 27 MAI 2017

**JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE, CÉRÉMONIE RÉGIONALE DE COMMÉMORATION  
AU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES**

**« LEVONS-NOUS À NOTRE TOUR »**

Ouvriers, cheminots, paysans, ingénieurs, professeurs, étudiants... les résistants étaient de toutes les professions, de toutes les origines sociales. Ils n'avaient pas tous la même opinion politique ou la même religion. Mais tous étaient profondément attachés aux valeurs humanistes de la France, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.

Dans un contexte de montée inquiétante des extrémismes identitaires, la Journée Nationale de la Résistance est l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance aujourd'hui à nouveau menacées, la défense de la démocratie et des libertés, le rejet du racisme et de l'antisémitisme et sur la nécessaire transmission aux nouvelles générations.

Elle prend un sens particulier au Camp des Milles où sera organisée samedi 27 mai à 15h la Cérémonie officielle à l'invitation du Préfet de Région, en cette année de commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire des déportations vers Auschwitz (août-septembre 1942) et des résistances auxquelles elles donnèrent lieu.

Comme le rappelait le 30 avril dernier devant le wagon souvenir, Monsieur Bertrand Manen, fils du Pasteur Manen et de son épouse, "Justes parmi les Nations" ayant œuvré au Camp des Milles à l'été 1942 : *"que tous et toutes, en responsabilité ou non, prennent également garde à ne pas banaliser, par des paroles dont la portée peut dépasser leur pensée, ces thèses mortifères. Nos parents et nos grands-parents ont su mener ce combat debout, levons-nous à notre tour pour éviter à nos enfants un sort funeste. Le Camp des Milles nous en dicte le devoir, et la situation nous en montre l'urgence »*.

Cette journée nous rappelle également que, face aux dangers de l'autoritarisme et des extrémismes et à leur cortège d'intolérances et d'exclusions, *« chacun peut résister, chacun peut réagir, chacun à sa manière »*, selon la formule forte illustrant le Mur des Actes Justes qui clôt le parcours muséographique du Site Mémorial.

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 27 MAI 2017**

**À 15H00 AU WAGON DU SOUVENIR – CHEMIN DES DÉPORTÉS – LES MILLES**

Cérémonie organisée à l'invitation de :

Stéphane Bouillon, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône,

En présence de : Christian Estrosi, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Gaudin, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Maryse Joissains Masini, Maire d'Aix-en-Provence, Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles- Mémoire et Éducation, Marie-Thérèse Brun-Claverie, Présidente de l'Anacr 13, Jean-Louis Medvedowsky, Président de l'Udifdr Aixoise.

**Contacts presse :**

**DINESH TEELUCK**

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**SÉVERINE CANTINI**

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

**FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :**

**VOIR L'APPEL DES GRANDS ANCIENS DU SITE-MÉMORIAL ET**

**TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE »**

**SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG**

## A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

**Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation** : Ministères de la Culture, de l'Education nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.